



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 61491

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les conditions dans lesquelles se trouvent actuellement les Archives en France, qui, par insuffisance de moyens financiers, ne peuvent faire face à leurs missions et assurer la conservation des patrimoines qu'elles représentent. Notamment, il faut déplorer l'insuffisance des locaux pour assurer la collecte, le classement et une utilisation satisfaisante des documents de « mémoire » qu'elles constituent. Il lui demande quelles sont ses intentions et quelles mesures elle compte prendre pour améliorer cette situation.

Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire, il est précisé que les conditions difficiles de fonctionnement des Archives nationales qu'il relève sont dues en particulier à la saturation et à l'inadaptation des locaux. Toutefois, il est à souligner qu'en dépit de cette situation les Archives nationales continuent à remplir leurs missions essentielles, et notamment celle de communication au public des documents constitutifs de notre patrimoine historique. Il n'en demeure pas moins que la construction d'un nouveau centre pour les Archives nationales est une nécessité et le ministère de la culture est déterminé à faire avancer ce dossier. Les éléments techniques permettant au Gouvernement de prendre une décision à cet égard sont en cours de rassemblement.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61491

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3039

Réponse publiée le : 30 juillet 2001, page 4385